

Rapport d'activités 2022

1. Projets soutenus

Projet de construction à Mersch

Suite aux évolutions des prix de la construction, les changements au niveau des conditions et des participations du Ministère du Logement dans le cadre des Aides à la Pierre mis en vigueur en 2021 ainsi que le fait qu'il ne sera pas possible d'y réaliser le nombre initialement prévu de logements, il a été procédé à une réévaluation du projet « Beim Klouschter » à Mersch.

Cette nouvelle étude a démontré que ce projet exposerait les Maîtres de l'Ouvrage à des gros risques financiers suite aux imprévisibilités au niveau des frais finaux pour la construction ainsi que pour les frais de fonctionnement pendant toute la durée (40 ans) de la convention.

Pour ce projet précis, le fait de devoir acquérir le terrain ainsi que sa topographie particulière ont un très grand impact sur le budget nécessaire à sa réalisation. Les nouvelles conditions sur les Aides à la Pierre défavorisent, en plus, la réalisation de projets sur des terrains à acquérir vis-à-vis de projets réalisés sur des terrains mises à disposition par une emphytéose.

Suite au risques financiers importants et imprévisibles, il est décidé d'abandonner le projet « Beim Klouschter » à Mersch.

Logements à Differdange et Ettelbruck (nationalité des habitants)

- Logements de la Fondation Ginter gérés et accompagnés par Caritas Accueil et Solidarité – Service « Logements »

Differdange :

<u>Couple avec 2 enfants (non-marié)</u>	<u>4</u>	<u>portugaise/thailandaise</u>
<u>Couple avec 5 enfants</u>	<u>7</u>	<u>luxembourgeoise/burandaise (femme)</u>
<u>Monoparentale avec 4 enfants</u>	<u>5</u>	<u>luxembourgeoise</u>
<u>Monoparentale avec 1 enfant</u>	<u>2</u>	<u>luxembourgeoise</u>

Ettelbruck :

<u>Couple (non-marié)</u>	<u>2</u>	<u>luxembourgeoise</u>
<u>Couple (non- marié)</u>	<u>2</u>	<u>luxembourgeoise</u>
<u>Personnes âgées (mère et fils)</u>	<u>2</u>	<u>belge</u>
<u>Célibataire</u>	<u>1</u>	<u>belge</u>
<u>Monoparentale avec 2 enfants</u>	<u>3</u>	<u>portugaise /luxembourgeoise (enfants)</u>

- Logements gérés et accompagnés par le Service « LOGIS » de Caritas Luxembourg :

Differdange :

<u>Couple avec 3 enfants</u>	<u>5</u>	<u>togolaise</u>
<u>Célibataire</u>	<u>1</u>	<u>érythréenne</u>
<u>Célibataire</u>	<u>1</u>	<u>érythréenne</u>
<u>Couple avec 2 enfants</u>	<u>4</u>	<u>syrienne</u>
<u>Couple avec 2 enfants</u>	<u>4</u>	<u>syrienne</u>

Ettelbruck :

<u>Couple avec 2 enfants</u>	<u>4</u>	<u>iraquienne</u>
<u>Couple avec 2 enfants</u>	<u>4</u>	<u>iraquienne</u>
<u>Femme seule avec 3 enfants</u>	<u>4</u>	<u>monténégrine</u>
<u>Femme seule avec 1 enfant</u>	<u>2</u>	<u>bosniaque</u>
<u>Couple</u>	<u>2</u>	<u>iranienne</u>
<u>Femme seule avec 2 enfants</u>	<u>3</u>	<u>iraquienne</u>

- Logements gérés et accompagnés par Caritas Jeunes et Familles :

Ettelbruck :

<u>Jeune fille célibataire</u>	<u>1</u>	<u>luxembourgeoise</u>
<u>Jeune homme célibataire</u>	<u>1</u>	<u>portugaise</u>

Differdange :

Jeune homme célibataire	<u>1</u>	portugaise
Jeune homme célibataire	<u>1</u>	érythréenne

Projet au Sud-Soudan

En 2022 la Fondation Cécile Ginter a décidé de soutenir un projet de développement au Sud-Soudan avec 10.000€.

Le rapport sur le projet soutenu est annexé.

2. Communication et collecte de fonds

En 2022, la Fondation Cécile Ginter a reçu des fonds non-sollicités pour un montant total de 2.268,99€ comparé à 2.738,48€ sur toute l'année 2021.

3. Gouvernance

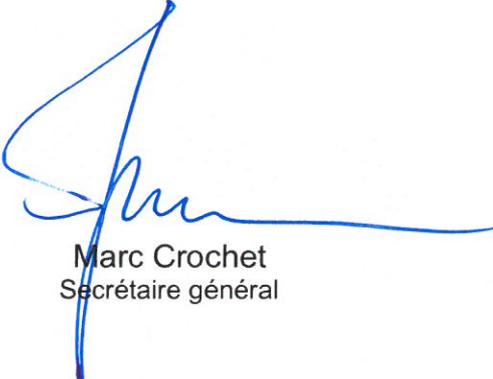
Composition du conseil d'administration

Les mandats de Monsieur Wagner et de Monsieur Schleder sont venus à échéance le 29 juin 2022 respectivement le 8 août 2023, selon Chapitre IV. Administration de la version coordonnée des statuts de la Fondation Cécile Ginter du 4 octobre 2016, qui stipule que la limite d'âge des administrateurs est fixée à 75 ans.

Le conseil d'administration de la Fondation Cécile Ginter, qui s'est réuni en 2 séances en 2022, est composé comme suit au 31 décembre 2022:

- Monsieur François Jacobs, président
- Monsieur Marcel Oberweis, vice-président
- Monsieur Pit Bouché, administrateur
- Madame Marie-Josée Jacobs, administrateur
- Monsieur Marc Hengen, administrateur
- Madame Marie-Christine Ries, administrateur

Luxembourg, le 5 juin 2023



Marc Crochet
Secrétaire général